Rio a 22 de Janr 1825

Le Soussigné Charge d'affaires et Consul Général de France au Brésil a l'honneur de prévenir Son Excellence Monsieur le Vicomte de Santo Amaro, Ministre des affaires Etrangères que Mr. Auboin a remplacé Mr. Donnery dans la place de Vice-Consul de France a Maranham, et que Mr. Lambert est attendu a tout moment a Pernambouc pour y exercer les mêmes fonctions.

Les deux agents ont besoin qu'une recommandation speciale faite aux Presidents des provinces où ils doivent resider, leur laisse le libre exercice de la place qui leur est conferée, jusqu'ace que des relations plus précises entre le Brésil et la France, permettent de leur délivrer l'Exequatur d'usage.

Le Soussigné espère de la bienveillance de S. M. Imperiale qu'elle daignera autoriser a suivre en cette circonstance l'exemple qui a eu lieu dernièrement a l'égard de Mr. Cavaillon nommé Vice Consul a Monte video: et alors le Soussigné prierà instament Son Excellence de faire expedier des ordres pour Pernambouc et Maranham

assez promptement pour que le Correio qui met a la Voile après demain puisse en etre porteur.

Le Soussigné renouvelle dans cette occasion a Son Excellence l'assurance de sa haute considération.

Rio de Janeiro ce 21 Decembre 1825

Le Comte de Gestas